

AGENCE CENTRALE			
BAREME DES HONORAIRES DE NEGOCIATION (Minimum 2.000€ TTC) charge acquéreur			
	Base prix de vente		Honoraires TTC
	Jusqu'à 50 000€		13,00%
	De 50 001 à 100 000€		8,00%
	De 100 001 à 200 000€		6,00%
	De 200 001 à 300 000€		5,00%
	De 300 001 à 500 000€		4,50%
	De 500 001 à 750 000€		4,00%
	Au delà de 750 001€		3,80%

BAREME DES HONORAIRES LOCATION	
Habitation nue, meublée et mixte	
Part locataire*	
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction d'acte : 10€/m² TTC	
Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€/m² TTC	
Part propriétaire*	
Honoraires d'entremise et de négociation : 200€ TTC	
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction d'acte : 10€/m² TTC	
Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€/m² TTC	
Professionnel et commercial	
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire : un loyer hors charges	
Honoraires de rédaction d'acte : 732€ TTC	
Honoraires de rédaction de l'état des lieux : 3€/m² TTC	
Honoraires de renouvellement des baux : 732€ TTC charge du preneur	

* plafonds TTC définis par décret. Le montant payé par le locataire pour ces prestations ne peut excéder celui payé par le bailleur

AGENCE CENTRALE
41, rue de paris 91400 ORSAY. Téléphone : 01 69 07 03 03
SAS au capital de 7.622 € RCS Corbeil-Essonnes
B 393 420 823 00014 APE 6831Z
CPI 9101 2018 000 036 401 CCI ESSONNE
Adhérent GALIAN (N°46151P) 89, rue de la Boétie 75008 Paris
Médiateur : CNPMEDIATION CONSOMMATION - 27 avenue de la Libération - 42400 SAINT-CHAMOND

AGENCE CENTRALE GESTION

BAREME DES HONORAIRES LOCATION

Habitation nue, meublée et mixte

A la charge du bailleur*				A la charge du Locataire *			
		Entremise & Négociation	Visite, Dossier, Rédaction Acte	Etat des Lieux	Visite	Dossier, Rédaction Acte	Etat des lieux
Zone très tendue :		200 €	12€ TTC/m ²	3€ TTC/m ²	12€ TTC/m ²		3€ TTC/m ²
Zone tendue :		200 €	10€ TTC/m ²	3€ TTC/m ²	10€ TTC/m ²		3€ TTC/m ²
Autre zone :		200 €	8€ TTC/m ²	3€ TTC/m ²	8€ TTC/m ²		3€ TTC/m ²

* plafonds TTC définis par décret. Le montant payé par le locataire pour ces prestations ne peut excéder celui payé par le bailleur

Professionnel et commercial

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire : **un loyer hors charges**

Honoraires de rédaction d'acte : **732€ TTC**

Honoraires de rédaction de l'état des lieux : **3€/m² TTC**

Honoraires de renouvellement des baux : **732€ TTC charge du preneur**

BAREME DES HONORAIRES GESTION

	Honoraires
Gestion Simple	7% H.T.
Garantie Loyers Impayés	3,00%
Si Frais Ouverture Compteur (EDF/GDF/EAU)	80€ H.T. de l'heure
Aide à la déclaration Revenus Fonciers	80€ H.T.
Frais Ouverture Dossier Contentieux	200€ H.T.
Frais Ouverture Dossier Sinistre Assurance	200€ H.T.

AGENCE CENTRALE GESTION

41, rue de paris 91400 ORSAY. Téléphone : 01 69 07 03 03

SAS au capital de 7.500 € RCS Evry

524 180 817 00016 APE 6832A

CPI 9101 2018 000 036 401 CCI ESSONNE

Adhérent GALIAN (N°46152Q) 89, rue de la Boétie 75008 Paris

Médiateur : CNPMEDIATION CONSOMMATION - 27, avenue de la Libération - 42400 SAINT-CHAMOND